

## VILLEURBANNE (69)

Assistance à maîtrise d'ouvrage Développement Durable pour l'aménagement de la ZAC Gratte-ciel Centre ville

**Maitre d'Ouvrage** : Grand Lyon

**Architecte en chef** : Agence Nicolas Michelin et Associés (ANMA)

**AMO Urbanisme Durable** : LesEnR

**Aménageur** : SERL

**Programme** : 7Ha

Création d'une SDP globale d'environ 110 000 m<sup>2</sup>, répartie comme suit :

- Logements : 60 000 m<sup>2</sup>, 850 logements sur 9 îlots
- Commerces : 27 000 m<sup>2</sup>
- Bureaux : 4 000 m<sup>2</sup>
- Espace public : 25 000 m<sup>2</sup>
- Equipements publics : 20 000 m<sup>2</sup>, un lycée, un gymnase, un groupe scolaire, un cinéma

**Durée de la mission** :

2014-2027 en 3 phases

**Enjeux clés de développement durable** :

- Constitution d'une trame verte à l'échelle du quartier et de l'agglomération
- Gestion des eaux pluviales sur ce site sensible
- Aménagement des espaces pour préserver l'équilibre entre qualité/confort d'usage et densité
- Raccordement au réseau de chaleur de la Ville et Qualité Environnementale des Bâtiments
- Promouvoir une mobilité durable en lien avec une nouvelle ligne forte de Transports en Commun

*La commune de Villeurbanne souhaite conforter son centre-ville en renforçant son attractivité commerciale tout en développant une offre résidentielle de services et d'équipements publics.*

*Le projet d'aménagement de la « ZAC Gratte-Ciel Centre Ville », pour lequel la SERL est aménageur, a donc pour objectif de prolonger le quartier historique des Gratte-Ciel (périmètre AVAP) en doublant la surface actuelle.*



*LesEnR accompagne la maîtrise d'ouvrage et l'aménageur aux côtés de l'architecte en chef (ANMA) sur tous les enjeux développement durable du projet. L'aménagement se fera en 3 phases sur les 13 prochaines années.*

